

Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 31 - No 6 - 6 juin 2024

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 3 juin 2024

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la sécurité incendie (article 8), la MRC doit élaborer un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) ainsi qu'un plan de mise en œuvre; **CONSIDÉRANT QUE** le SCRSI présentement en vigueur est arrivé à échéance; **CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur la sécurité incendie, la MRC de La Mitis doit procéder à la révision de son Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI); **CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4), la MRC de La Mitis doit adopter et soumettre son projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2024-2034 (le « Schéma révisé 2024-2034 ») à la ministre de la Sécurité publique pour approbation; **CONSIDÉRANT QUE** les dispositions prévues à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie stipulent que chaque municipalité locale visée par le schéma doit procéder à l'adoption du plan de mise en œuvre prévu au projet définitif de Schéma révisé 2024-2034; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2024-2034 de la MRC de La Mitis, ainsi que son plan de mise en œuvre; **QUE** ladite résolution soit transmise à la MRC de La Mitis aux fins d'une demande d'attestation de conformité à la ministre de la Sécurité publique ; **QUE** la MRC de La Mitis soumette, dans les meilleurs délais, le SCRSI, ainsi que son plan de mise en œuvre, au ministère de la Sécurité publique pour son attestation.

ATTENDU QUE selon la convention collective en vigueur avec le Syndicat canadien de la Fonction publique section locale 1142 le poste saisonnier de responsable des espaces verts doit être pourvu; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski embauche monsieur Yvan Gagné à titre de responsable des espaces verts pour l'année 2024 **QUE** les conditions salariales et d'emplois de monsieur Yvan Gagné soient en fonction de la convention collective en vigueur avec le Syndicat canadien de la Fonction publique section locale 1142.

ATTENDU QUE la municipalité procède à des réparations majeures sur la niveleuse; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le paiement de la facture #92473308 au montant de 23 491.63\$ taxes incluses à Strongco; **QUE** cette charge soit imputée au compte # 02-32080-825 (niveleuse)

Monsieur Waren Soucy donne avis de motion que le règlement #331-24 établissant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski sera adopté à une séance ultérieure. Le projet de règlement est déposé séance tenante.

Monsieur Étienne Lévesque donne avis de motion que le règlement #332-24 portant sur un emprunt de 100 000\$ pour le financement du règlement 331-24 pour un programme de mise aux normes des installations septiques sera adopté à une séance ultérieure. Le projet de règlement est déposé séance tenante.

ATTENDU QUE le Marché Public des Hauts-Plateaux a déposé son rapport annuel 2023 au conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski; **ATTENDU QUE** les membres du conseil s'en déclarent satisfaits ; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte le rapport annuel 2023 du Marché Public des Hauts-Plateaux.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski fait partie de la Mutuelle d'Assurances de la FQM; **ATTENDU QU'**elle peut y inscrire des organismes ayant un lien direct avec les activités de la municipalité; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Waren Soucy **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la proposition de Lussier au montant de 500\$ plus taxes applicables afin d'ajouter le Marché Public des Hauts-Plateaux à sa police d'assurances; **QUE** la municipalité refacture cette charge au Marché Public des Hauts-Plateaux dans son intégralité.

CONSIDÉRANT QUE les PARTIES désirent convenir d'une entente pour la mise en commun d'équipements de loisirs, de façon à favoriser l'activité sportive et de plein air sur l'ensemble du territoire; **CONSIDÉRANT QUE** les objectifs d'accessibilité aux activités sportives de chacune des MUNICIPALITÉS passent nécessairement

Prochain conseil

mardi 2 juillet
20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

diocesarimouski.com/mitis/secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyez un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*,
248, rue Principale,
St-Gabriel-de-Rimouski,
QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-775-0148
Télécopieur : 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée :
le 1er du mois

par la mise en commun des équipements et la collaboration de tous à cette mise en commun; **CONSIDÉRANT QUE** les MUNICIPALITÉS LOCALES ont compétence notamment en matière de loisirs et d'activités récréatives; **CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a procédé et procédera prochainement à l'acquisition de différents équipements, notamment dans le cadre des programmes la démarche de l'Alliance pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent, de l'unité de loisir et sport Bas-Saint-Laurent et dans le cadre du Fond région et ruralité, la liste de ces équipements acquis (ou à être prochainement acquis) étant jointe à la présente comme Annexe R; **CONSIDÉRANT QUE** ces biens seront, dans le cadre de la présente entente, cédés à la MRC qui verra à en assurer l'entretien et le remplacement, conformément à la présente entente; **CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli s'occupera, quant à elle, d'entreposer ces biens et de mettre en place une plateforme pour assurer le prêt des équipements auprès de chacune des MUNICIPALITÉS, et ce, selon un calendrier qui sera établi par la MRC en fonction besoins et demandes de chacune des MUNICIPALITÉS et des recommandations qui seront formulées par le Comité de pilotage; **CONSIDÉRANT QUE** les articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et 579 et suivants du Code municipal autorisent les MUNICIPALITÉS à convenir d'une entente relativement à tout ou partie d'un domaine de leurs compétences soit, ici, une partie de leur compétence en matière de loisirs et d'activités récréatives. **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski désire être partie prenante de l'entente pour la mise en commun d'équipements de loisirs; **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski promet : De s'engager lors des trois prochaines années dans le projet loisir pour tous; De mandater le responsable des loisirs, monsieur Louis-George Lévesque, à prendre part aux rencontres du comité de suivi; De s'engager à la hauteur de 500\$ par année pour les trois prochaines années du projet; D'autorise le directeur général monsieur Frédéric Lee et le maire monsieur Georges Deschênes à signer le protocole d'entente du projet loisir pour tous.

ATTENDU QUE les aînés de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski ont des besoins pour les items suivants lors de leurs activités sur le territoire de la municipalité : Points d'ombre dans le secteur du parc de la rue Leblanc; Gazebo au parc Fleurialt dans le secteur des sept lacs; Porte automatique pour accès à la bibliothèque municipale; Bollards de sécurité le long de la Rue Principale **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du PRIMA; **QUE** la municipalité a pris connaissance du guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle; **QUE** la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées; **QUE** la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)

Corvée de nettoyage des fossés – RÉSUMÉ

- 110kg de déchets récoltés
 - Cigarettes
 - Verres à café et breuvage de commerces rapide (Tim et McDo)
 - Contenants à usage unique (sandwich, chips, saucisson...)

Aux conducteurs – Faites partie de la solution en gardant vos déchets jusqu'à la maison et en les déposant dans le bon bac (déchet, recyclage ou compost). De plus, une énorme réforme de la consigne est à nos portes. Il sera donc payant de rapporter vos contenants vides.

Le Mot vert du mois – « Pas si vert le gazon » - Juin 2024

Bonjour à toutes et tous,

Si vous avez une cour, elle est probablement couverte en grande partie d'une graminée appelée pâturin du Kentucky (*Poa pratensis*) – ou communément appelé, gazon. Héritage de la noblesse britannique du Moyen-Âge, la pelouse fait maintenant partie de notre culture. On a appris à la porter dans notre esthétique sans se poser de questions et à l'associer à un signe d'aisance et de réussite. Symbole du rêve américain – merci aux golfeurs d'en avoir renforcé le prestige – le gazon et sa tonte peuvent devenir une source de pression sociale entre voisins. Certains voient l'entretien de la pelouse comme un devoir citoyen. Ils vont même jusqu'à travailler à la sueur de leur front les week-ends pour exterminer les pissenlits et garder leur gazon court. Ils ont l'impression d'avoir la nature sous contrôle, de bien gérer leur ménage. Toutefois, un tel entretien de la pelouse est loin d'être vert, malgré la couleur du gazon.

Pesticides, herbicides, fertilisants, monoculture, arrosage excessif, pollution (eh oui, votre tondeuse consomme de l'essence!), perte de biodiversité... le gazon nous a fait prendre bien des mauvais virages sur le plan environnemental.

Aujourd'hui, de plus en plus de québécois sont prêts à redéfinir leurs critères esthétiques. Délaisser le rêve du gazon vert, ça n'implique pas nécessairement de laisser votre cour se transformer en jungle, mais de laisser place à d'autres plantes telles que le trèfle, le thym et le pissenlit (je vous jure qu'il n'est pas méchant). Ces plantes couvre-sol garderont la terre plus en santé, vous feront sauver du temps et de l'argent, nécessiteront moins d'arrosage et de tonte, favoriseront la biodiversité et attireront les pollinisateurs. Vous et la nature allez y gagner!

Un autre truc : après avoir passé la tondeuse, laissez les rognures sur place. Eh oui, comme ça, vous évitez de devoir les ramasser, les transporter à l'écocentre et gaspiller un précieux samedi après-midi ensoleillé (parce que non, le gazon ça ne va pas dans le bac brun, ni dans le bac à déchets!). Laisser les rognures sur place est une pratique appelée herbicyclage, elle est même obligatoire dans certaines municipalités comme Amqui. L'herbicyclage permet de protéger votre pelouse de la sécheresse et des maladies, et vous fait gagner du temps pour aller prendre une crème molle. Essayez donc ça cet été!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles

TRANSPORT COLLECTIF

Le TAC DE LA MITIS, offre des circuits réguliers le matin et en fin d'après-midi du lundi au vendredi.

Une solution de transport pour les étudiants et les aînés à tarif réduit!!

Pour plus d'informations :

<https://tacmitis.org/>

Par téléphone – 418 775-6384

Heures de services

Lundi au vendredi

6 h 30 à 9 h

11 h à 13 h

14 h 30 à 17 h



TOURISME

Lancement de la saison touristique de Saint-Gabriel-De-Rimouski

Saint-Gabriel est fier de lancer sa saison touristique! Il sera possible de voyager sur notre territoire de plusieurs belles façons, que ce soit en histoire, dans les airs en hébertisme, sur le bord d'un lac, devant un rodéo endiablé ou en grignotant des produits locaux un jeudi soir d'été...

Anekdoté

Désormais accessible sur l'App Store et Google Play, Anekdoté propose une expérience de narration immersive, 100% québécoise, qui sert d'alternative pour accompagner les voyageurs en voiture, à vélo ou à pied. En activité, l'application vous guide lors de vos déplacements grâce à une carte interactive, et se déclenche à chaque fois que vous approchez d'un lieu d'intérêt pour vous narrer les histoires qui ont façonné nos régions.

Avec Anekdoté sur votre mobile, c'est comme si vous étiez en compagnie d'un guide touristique ou d'un historien lors de vos sorties. « C'est dans le cadre de du 150e de Saint-Gabriel qu'Anekdoté a vu le jour à Saint-Gabriel-de-Rimouski, via la subvention « Initiative culturelle » de la MRC de la Mitis. Aujourd'hui c'est l'occasion de mettre de l'avant cette outil de découverte historique et territorial. » cite Louis-Georges Lévesque, le président des festivités.

Accès au domaine valga

Sur le territoire de la municipalité depuis maintenant plus de 22 ans, le Domaine Valga offre un service touristique important dans la Mitis (parcours d'hébertisme, location d'embarcation, chalets et auberge.) En avril 2023, la municipalité a été interpellé par l'entreprise pour avoir un accès via la route des Rangs du nord pour desservir sa clientèle.

La municipalité est fière d'annoncer que la clientèle pourra transiger par cette route municipale et que, grâce à l'appui du député provincial, M. Pascal Bérubé, via le Programme d'aide à la voirie locale – projet particulier par circonscription électorale (PAVL-PPA-CÉ). « L'entreprise de location de chalet et de parcours d'hébertisme accueille annuellement environ 10 000 voyageurs. Cette affluence aura un impact direct chez nos commerces locaux, en plus d'offrir un accès fiable à cette entreprise touristique majeur ! » affirme Étienne Lévesque, conseiller municipal.

Festival country-western de Saint-Gabriel

Le festival des festivals à ne pas manquer cet été, le Festival Country-Western de Saint-Gabriel. Une programmation relevée, des spectacles, des activités équestres relevées et du plaisir pour toute la famille. Pour plus d'information, visitez le festivalstgabriel.com.

Marché public des Hauts-Plateaux

Le 20 juin 2024, ce sera finalement le lancement de la saison du Marché public des Hauts-Plateaux, au 103 rue Leblanc à Saint-Gabriel. « Tous les jeudis de l'été, venez encourager nos producteurs locaux et vous offrir des aliments de qualité, sain et de proximité dans une ambiance festive, repas et consommation (alcoolisée ou non). » affirme Charles-Antoine Besner, copropriétaire de la Ferme la Vue d'En Haut et membre du comité organisateur du Marché.

MOT DU DIRECTEUR

Début juin et l'indice d'incendie est déjà à extrême. Nous vous rappelons de suivre les indications de la SOPFEU lorsqu'il y a des interdictions. Un lien apparaîtra bientôt sur notre site internet si vous avez des questions sur l'indice d'inflammabilité. Notre milieu étant très boisé, ce sont plusieurs pertes humaines qui pourraient être en cause pour une négligence humaine.

Nous sommes au début juin et nous recevons déjà des plaintes sur l'abat-poussière. Comme à chaque année, je tiens à vous rappeler que nous sommes dépendant d'un sous-traitant et comme à chaque année ça sera la semaine avant la Fête Nationale.

Je prends toujours des noms pour le ramonage. Bientôt nous allons recevoir les dates d'exécution des travaux.

Frédéric Lee

Camp de jour

Les inscriptions pour le Camp de jour 2024 de St-Gabriel, d'une durée de sept semaines du 25 juin au 9 août, sont en cours il reste quelque place, Dépêchez-vous, afin de vous garantir votre place.

Restez à l'affût sur la page Facebook de la Municipalité et/ou celle des Loisirs des Hauts-Plateaux pour tous les détails. Malgré l'augmentation du coût de la vie, le conseil municipal a résolu de ne pas augmenter les frais d'inscriptions, afin de garder le service accessible aux familles de la communauté.

Soccer

La saison de soccer extérieur des Hauts-Plateaux a commencé le 4 juin. Les inscriptions sont toujours possibles. Les entraînements se déroulent les mardis dès 18h à St-Gabriel sur le terrain de la rue Fabien Jalbert (derrière la patinoire) et le jeudi dès 18h à Les Hauteurs.

Vous êtes intéressé à vous joindre à notre équipe d'entraîneurs ? Faites-nous le savoir Louis-Georges 418-732-8807 ou Rébecca 418-318-1567. Restez à l'affût des réseaux sociaux pour plus d'informations.

Un anniversaire en pleine forme

Le 10 juin dernier marquait le 15^e anniversaire d'existence du Gymnase des Hauts Plateaux en Santé, J'aimerais souligner le travail d'une multitude de bénévoles qui se sont succédés au maintien de ce magnifique organisme au service de notre population. Bien que depuis quelques années la municipalité soutient les activités du gymnase, le service est maintenu grâce à la généreuse implication bénévole de madame Céline Gauthier et Stéphane Lévesque qui, jour après jour veillent à la bonne marche du gymnase. Ils veillent minutieusement aux finances, à la propreté des lieux et au service aux membres. Merci infiniment de maintenir cette infrastructure Gabrieloise accessible et dynamique.

LES ÉCHOS DES HAUTS-PLATEAUX

Fête nationale

Le 23 juin, à St-Gabriel. la fête débute à 15h avec la volée de cloches et la parade. Décore ton véhicule et prends part à la parade qui aura lieu dans le village. Animation des jeunes «Sous nos étoiles».

De 16h à 17h, Pop-Quiz Québec! Fais ton équipe de 4 et viens tester tes connaissances québécoises! Fous rires garantis! Souper hot-dog et danse en ligne après, prestations musicales du groupe «au bord du feu» suivi des activités protocolaires et levée du drapeau. Le groupe Rose et Laine suivi de Yannick Gagnon band vous feront danser tout le reste de la soirée!

Le 24 juin, journée familiale intermunicipale au Lac des Joncs. On se retrouve tous à Les Hauteurs pour une journée familiale. Dès 11h30, dîner de croque-monsieur, jeux gonflables, maquillage pour enfants, Spectacle de Chantois, service de bar sur place se termine vers 15h.

Au plaisir de se voir et d'honorer le Québec ensemble!

BIBLIOTHÈQUE «LE BOUQUINIER»

Nouveautés et exposition estivale

Une nouvelle rotation de livres qui vient d'arriver. Cette rotation trimestrielle nous permet de recevoir 200 nouveaux livres toutes catégories confondues! Quant à l'exposition estivale elle s'adresse aux jeunes de 8 ans et plus. Nous avons reçu la collection de «Card Captor Sakura» du «Journal d'un dégonflé» ainsi que d'autres. Dites-le à vos jeunes.

Lunette virtuel disponible.

Venez faire une visite d'une durée de quelques minutes ou plus des différents endroits inaccessibles au commun des mortels comme la Station spatiale, l'océan ou le Jurassic Parc. L'utilisation est gratuite pour les membres de la bibliothèque.

Projections à la bibliothèque

L'année s'achève et déjà nous travaillons à préparer les prochaines projections. D'ici là, il nous reste deux projections à vous offrir.

Remerciements

L'équipe - Chantal J., Christine et Chantal P. - tient à vous remercier chers utilisateurs, pour votre présence et vos commentaires positifs. Nous vous remercions car vous avez le souci de toujours de garder l'endroit propre et bien rangé. C'est un plaisir de travailler pour vous!

Autres remerciements

Nous tenons à remercier la Municipalité pour leur soutien et leur encouragement pour nous permettre de vous offrir ces divertissements. Nos remerciements aussi au comité du 150^e pour le don de l'écran qui permet de diffuser ces projections!

Horaire d'été

La bibliothèque fermera pour l'été le mardi 18 juin jusqu'au 10 septembre 2024 par contre nous offrirons le service de 9 h à 12 h les 9 et 30 juillet ainsi que le 20 août.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ AU PLAISIR DE VOUS REVOIR

Heures d'ouverture

Mardi de 13 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Chantal Jourdain, Christine Dupont et Chantal Proulx
Suivez-nous sur FB : www.facebook.com/leBouquinier
Courriel : biblio.gabriel@crsbp.net
Téléphone : 418-775-3053

Projection des Grands Explorateurs

Mardi 11 juin à 14 h

Le Mythe du rêve américain – Route 66

L'époque de la ruée vers l'or. C'est l'histoire de ces familles qui ont tout abandonné pour suivre l'odeur de l'or mais c'est aussi l'histoire du Far West américain. À voir ou à revoir!

Mercredi le 12 juin à 19 h

Tokyo

Tokyo une mégapole à l'architecture démesurée comprenant plus de 14 millions d'habitants, mais Tokyo c'est aussi une ville de rites, d'extrêmes et des nuances!

ORGANISMES

TÉMOINS D'HIER À AUJOURD'HUI

Assemblée générale annuelle

17 juin 2024 à 19h au centre polyvalent (salle Louis Dupéré)

- Pour connaître les réalisations de 2023;
- Pour connaître les finances de 2023;
- Pour connaître les actions de 2024;
- Pour vous impliquer dans la préservation de notre patrimoine;

Joignez-vous à nous lundi 17 juin 2024.



PROMOTION SAINT-GABRIEL

Jardin communautaire

Notre jardin communautaire est lancé !!

Pour information

Réjeanne Marchand – 418 798-4674



MARCHÉ DES HAUTS-PLATEAUX

20 JUIN 2024

Venez fêter le début de l'été et la saison !!!

Le comité organisateur est impatient de vous accueillir de 16h à 19h pour le LANCEMENT de la saison !!

- Maquillage (gratuit);
- Jeux d'eau
- Prêt-à-manger – Saison Délicieuse - Pizza sur four de bois à vous faire saliver!
- Brevages et boulangeries – Kiosque du marché – Bière du Ketch, pain du Lotus noir, breuvage sans alcool de la miellerie le Château Blanc.
- Viandes – Ferme Ail-Land - Des découpes de bœuf Highland de qualité!
- Légumes – Ferme la Vue d'en haut – Légumes de début de saison savoureux!
- Épices – Ailleux du père – Approvisionnez-vous pour votre BBQ 2024 !!

27 juin 2024

Breuvage et boulangerie, Éric Demers, Ferme Fond d'orme, Ferme Vue d'en Haut, Le Chant des fromages

Pour connaître les exposants de chacune des semaines
facebook.com/marchehautsplateaux



FESTIVAL COUNTRY-WESTERN

Le festival Country Western de St-Gabriel sera présenté du 5 au 11 août. La prévente des forfaits à **prix promotionnel**, d'une quantité limitée, a lieu **jusqu'au dimanche 16 juin** sur le site festivalstgabriel.com.

Les forfaits seront aussi disponibles à partir du 17 juin chez nos revendeurs locaux, AMI épicerie St-Laurent, Dépanneur Central M.G. et à les Hauteurs au dépanneur du coin

Procurez-vous les vôtres rapidement! Il reste encore des billets pour la tournée d'adieu de Patrick Norman qui aura lieu le mercredi 7 août.

Appelez Nancy 418-750-8475 ou Isabelle 418-798-817 pour réserver vos places!



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la consultation publique, le conseil municipal a adopté le 3 juin 2024 le second projet de règlement numéro 328-24 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10.
2. Le but du second projet de règlement numéro 328-24 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10 est de prévoir une définition et des normes concernant les unités d'habitation accessoire, de réduire la distance minimale entre un bâtiment accessoire isolé et un autre bâtiment pour la zone 44 (VLG), de prévoir des dispositions de conformité à la suite d'une expropriation ou d'une acquisition à des fins d'utilité publique, ainsi que de modifier le plan de zonage afin de revoir le tracée des rues projetées et de mettre le cadastre à jour.
3. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation par le biais d'un référendum.

Seules les dispositions suivantes du second projet de règlement peuvent faire l'objet d'une demande référendaire et provenir uniquement des zones concernées.

Disposition du second projet	Zones concernées	Localisation des zones
Article 5 – Distance entre un bâtiment accessoire isolé et un autre bâtiment dans la zone 44 (VLG).	7 (AGF), 36 (VLG), 41 (VLG), 42 (RCT), 43 (RCT) et 44 (VLG).	Rang du Nord-Ouest, une partie de la rue Harvey, rang du Nord-Est, une partie du 2 ^e rang, une partie du chemin du Mont-Comi, rue Alexandre-Lavoie, chemin Gagnon, rue Bellevue, chemin Vignon, rue des Bouleaux et une partie de la rue des Millefeuilles.
Articles 7 et 8 – Maintient des marges de recul conformes.	Toutes les zones.	L'ensemble du territoire.

4. Pour être valide, toute demande doit :
 - a) indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
 - b) être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour suivant la publication du présent avis;
 - c) être signée, sous forme d'une pétition, par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
5. Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 juin 2024 :
 - a) être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être sous curatelle;
 - b) être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 3 juin 2024, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas sous curatelle.

6. Les dispositions qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Ce second projet de règlement, ainsi que les zones concernées et les zones contiguës aux zones concernées, peut être consulté au bureau municipal situé au 248, rue Principale à Saint-Gabriel-de-Rimouski, aux heures normales d'ouverture. Les zones concernées peuvent également être consultées via la matrice graphique de la municipalité à l'adresse suivante : <https://portail.geocentralis.com/public/sig-web/mrc-mitis/09025/>.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 5 juin 2024.

Frédérick Lee
Directeur général et greffier-trésorier

**En achetant chez nous,
c'est payant pour vous !**

Entreprise vedette - 4 juin au 2 juillet 2024



Centre du petit moteur

C'est en 1987 que René Bélanger fonde son entreprise dédiée à la réparation de petits moteurs à essence tels que VTT, tondeuses, hors-bord, scies mécaniques, motos, etc. Ce type de service manquait au village et à la région en général. Ayant toujours aimé la mécanique, il a décidé de combler ce besoin.

L'entreprise se démarque par son excellent service à la clientèle et la capacité des mécaniciens de réparer une grande variété de moteurs.

Propriétaire-mécanicien, René est entouré d'un autre mécanicien, André Proulx, son gendre et ainsi que de deux secrétaires et commis aux pièces, soit sa conjointe Lise et leur fille Elza.

Lorsqu'il prendra éventuellement sa retraite, son commerce pourra continuer à opérer grâce à sa relève, et ce, avec la même honnêteté et le même dévouement qui l'ont toujours caractérisé.

Coupon de participation

« En achetant chez nous, c'est payant pour vous ! »

Nom : _____

Adresse postale : _____ Téléphone : _____ - _____ - _____

À déposer chez l'entreprise vedette ou au bureau municipal. Merci d'encourager nos entreprises de proximité !!

Créations Doigts de Fée

Arrangements Floraux

Naissance • Cadeau amitié • Fêtes • Pierre Tombale • Mariage



418-866-8735



guylaine.ouellet15@gmail.com



PETITES ANNONCES

VENTE DE GARAGE

Objets variés, antiquités, meubles, vaisselle, tableaux, etc.
au 163 Rang Deschênes le **samedi 15 juin entre 9h et 16 h.**

Remis au lendemain dimanche 16 juin s'il pleut.

COURS

Les cours de tricot s'arrête pour l'été. Je serai de retour en septembre.

Merci a toutes les dames d'être venus.
Sylvie Gagné

À LOUER

Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski,
logement à louer dans une coopérative d'habitation.

Grand 3 ½ et 4 ½ à prix abordable. Fraîchement peint, chauffé,
éclairé et câblé.

Grandes commodités au village (épicerie, quincaillerie, bureau
de poste, dépanneur, restaurant, cantine, caisse populaire,
service de loisirs et près du Mont-Comil).

Endroit tranquille et paisible.

Pour personne de 50 ans et plus en couple ou personne seule.
Réf. Requises.

Pour information : 418- 509-3859



Horaire des messes

Jeudi 13 juin

Messe à 10h

Rita Marquis / Mona Brochu & Mario Lévesque

Dimanche 16 juin

Messe à 9h30

Parents défunts famille Philippe Pouliot / M. & Mme Ghislain Gauthier






Parents défunts / Louise & Denis Canuel



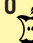






Aline Roussel / Anne Valcourt

Parents défunts / Josette Charest & Paul Verreault

Dimanche 14 juillet

Messe à 9h30

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3 	4	5	6	7	8
9	10 	11	12	13	14	15
16	17 	18	19	20	21	22
23	24	25 	26 	27	28	29


JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
30	1 	2	3	4	5	6
7	8 	9	10 	11	12	13
14	15 	16	17 	18	19	20
21	22 	23	24 	25	26	27
28	29 	30	31 			



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

 Recyclage

 Déchet

 Compost

E Encombrants

ABONNEMENT DE LÉGUMES À LA FERME VUE D'EN HAUT

Fruits et légumes frais, locaux et
saisonniers avec une formule flexible
et accessible à tous !

Vous choisissez le montant, les légumes que
vous souhaitez et la quantité que vous voulez.

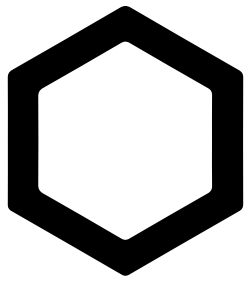
Au Marché des Hauts-Plateaux,
Saint-Gabriel-de-Rimouski
Tous les jeudis de 16h00 à 19h00

Saison de 19 semaines
Du 20 juin au 24 octobre 2024

Inscription en ligne
www.fermevuedenhaut.com
info@fermevuedenhaut.com
(581) 246-3222

Abonnez vous
maintenant et vos
fruits et légumes
vous reviendront
10% moins cher.





Desjardins

Caisse de Neigette et Mitis-Ouest

***Au cœur
de votre vie***

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest



1 800 caisses / 1 800-224-7737

[facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest](https://facebook.com/CaisseNeigetteMitisOuest)